

ORDRE DU JOUR N° 2

Officiers, sous-officiers, militaires du rang et personnels civils des unités sol-air de la base aérienne 702 «Capitaine Georges Madon» d'Avord,

En ce début d'année 2014, nous pouvons souligner que depuis cinquante ans, la composante aérienne de la dissuasion est mise en œuvre par l'armée de l'air. Cette mission première, garante des intérêts vitaux de notre pays et donc de sa liberté d'action, ne saurait s'exercer sans l'engagement permanent, entier et sûr de l'ensemble des aviateurs. Unités de la Défense sol-air, rassemblées ici à Avord, vous servez la dissuasion française en assurant la protection de ses moyens contre des menaces aériennes. Comme vos grands prédécesseurs, vous portez ainsi l'excellence des ailes françaises. Vous poursuivrez à l'avenir cette mission des plus nobles.

Vous contribuez aussi à la protection, deuxième mission donnée aux armées, comme le précise le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Dotés des systèmes Crotale Nouvelle Génération, du Système d'Arme Moyenne Portée MAMBA et intégrés au réseau de commandement et de conduite des opérations aériennes grâce au CMD3D, vous prenez en effet une part importante dans la protection des sites sensibles et plus globalement aux opérations de sûreté aérienne. Vos compétences et votre engagement sont reconnus face aux menaces conventionnelles comme aux menaces terroristes.

Vous êtes également héritiers de traditions de combat et d'intervention. Manta, Epervier, Daguet, Salamandre et Khor Angar, autant de noms d'opérations extérieures où vos unités ont développé les valeurs qui forgent aujourd'hui votre identité et celle de notre armée de l'air : le respect, l'intégrité, le service et l'excellence. La modernisation des capacités des unités sol-air permet aujourd'hui à la France d'entrer dans une ère nouvelle de défense aérienne. Avec le MAMBA, vous contribuez à l'édification d'une défense antimissile de théâtre cohérente et porteuse d'avenir.

Officiers, sous-officiers, militaires du rang et personnels civils du centre de formation de défense sol-air 14.950, de l'Escadron de soutien technique sol-air 2E.950 et de l'Escadron de défense sol-air 02.950 « Sancerre », vous voici rassemblés. En dignes héritiers de vos anciens, continuez à servir avec l'enthousiasme qui vous anime, avec cette rigueur et ce professionnalisme qui vous caractérisent. Si vos nouveaux locaux opérationnels et techniques vous rassemblent désormais, ce sont d'abord les missions de dissuasion, de protection et d'intervention qui vous unissent et vous permettront d'écrire de nouvelles pages de l'histoire de la défense aérienne. Soyez « unis pour faire face ».

A PARIS, le 20 JANVIER 2014

LE GENERAL DE CORPS AERIEN ANTOINE CREUX
MAJOR GENERAL DE L'ARMEE DE L'AIR

